

11311/18

(OR. en)

PRESSE 44
PR CO 44

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3634^e session du Conseil

Affaires générales

Art. 50

Bruxelles, le 20 juillet 2018

Président **Gernot Blümel**
Ministre fédéral autrichien des affaires relatives à l'UE,
des arts, de la culture et des médias

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Négociations sur le Brexit: état d'avancement 3

AUTRES POINTS APPROUVÉS

néant

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
• Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
• Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT**Négociations sur le Brexit: état d'avancement**

Le négociateur en chef de l'UE pour le Brexit, Michel Barnier, a informé le Conseil (article 50), réuni dans une configuration de l'UE à 27, de l'état d'avancement des négociations relatives au Brexit. Il a informé les ministres de l'état d'avancement des négociations en ce qui concerne les travaux sur les questions liées au retrait, en vue de finaliser le projet d'accord de retrait, y compris la solution de dernier recours pour la frontière entre l'Irlande et l'Irlande du Nord, ainsi que des discussions sur les relations futures entre le Royaume-Uni et l'UE.

Les ministres ont confirmé qu'il importait que les 27 fassent montre d'une unité sans faille et ont insisté sur la nécessité de déployer tous les efforts nécessaires pour que l'accord de retrait puisse être conclu dès que possible, assorti d'une solution opérationnelle sur le plan juridique pour éviter une frontière physique sur l'île d'Irlande.

Quant aux relations futures, les ministres ont souligné que les travaux devaient aussi être accélérés pour élaborer une déclaration politique sur le cadre de la relation future. Le Conseil a examiné comment le document stratégique publié par le gouvernement du Royaume-Uni le 12 juillet 2018 pouvait contribuer aux discussions. À la lumière des principes énoncés par le Conseil européen, le négociateur cherchera des points de convergence entre les positions de l'UE et du Royaume-Uni en ce qui concerne le cadre des relations futures. L'objectif est de parvenir à un accord sur une déclaration politique conjointe qui accompagnera l'accord de retrait et y sera visée.

En outre, le négociateur en chef a présenté aux ministres la récente communication de la Commission sur la préparation au retrait. Les ministres ont répété que les travaux relatifs au retrait devaient s'accélérer à tous les niveaux pour que l'UE à 27 soit prête à faire face à tous les scénarios possibles, y compris un scénario sans accord.

AUTRES POINTS APPROUVÉS
